

Les études



La fin de ce trimestre marque le début de la partie «saison pluviale» de l'étude de la Grande-Terre. Celle-ci concerne les communes d'Anse-Bertrand, Le Moule, Morne-à-l'Eau, Petit-Canal, Port-Louis,

Saint-François et Sainte-Anne. A l'heure où ce bulletin est rédigé, le laboratoire mobile est déjà sur le site de Saint-François. Il sera transféré le 25 octobre à Morne-à-l'Eau. La

pose des capteurs passifs a débuté le 21 septembre et s'achèvera les 21 et 22 octobre.

En bref :

■ **18 août** : Procédure d'alerte pour les particules dues aux brumes de sable

■ **26 août** : Interview radio sur RCI pour le pic de pollution du 24/08

■ **21 sept.** : Pose des tubes passifs NO₂



■ **24 août** : Procédure d'alerte pour les particules dues aux brumes de sable

■ **27 sept.** : Enregistrement Interviews sur la qualité de l'air avec Radio Guadeloupe

■ **25 août** : Fin alerte pic de pollution

ASSOCIATION AGRÉÉE DE SURVEILLANCE
DE LA QUALITÉ DE L'AIR EN GUADELOUPE
25 B, Les Jardins de Houelbourg JARRY
97122 BAIE-MAHAULT
Tél : 0590 32 32 90 - Fax : 0590 32 32 99
Email : gwadairsecretariat@orange.fr
Site : www.gwadair.fr



Ne pas jeter sur la voie publique. ILLKO

ÉDITORIAL

L'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE



Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

Quels appareils et quelles installations sont surtout concernés ?

- chaudières et chauffe-eau ;
- poêles et cuisinières ;

Dans les espaces fermés, on trouve :

- groupes électrogènes ou pompes thermiques ;
- engins à moteur thermique (voitures et certains appareils de bricolage notamment) ;
- barbecues à l'intérieur ;

La grande majorité des intoxications a lieu au domicile.

Quels sont ses dangers ?

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque donc maux de têtes, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.

Comment éviter les intoxications ?

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde.

Deux règles d'or : Aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes. N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans cuisines, salles d'eau principalement).

Que faire si on soupçonne une intoxication ?

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement. Dans ce cas :

1. **Aérez immédiatement** les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
2. **Arrêtez si possible** les appareils à combustion.
3. **Évacuez** au plus vite les locaux et bâtiments

Appelez les secours :

- 112** : Numéro unique d'urgence européen
- 18** : Sapeurs Pompiers
- 155** : Samu

Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel des Sapeurs Pompiers

CE TROISIÈME TRIMESTRE 2010, l'indice moyen de la qualité de l'air a été bon (3,6)



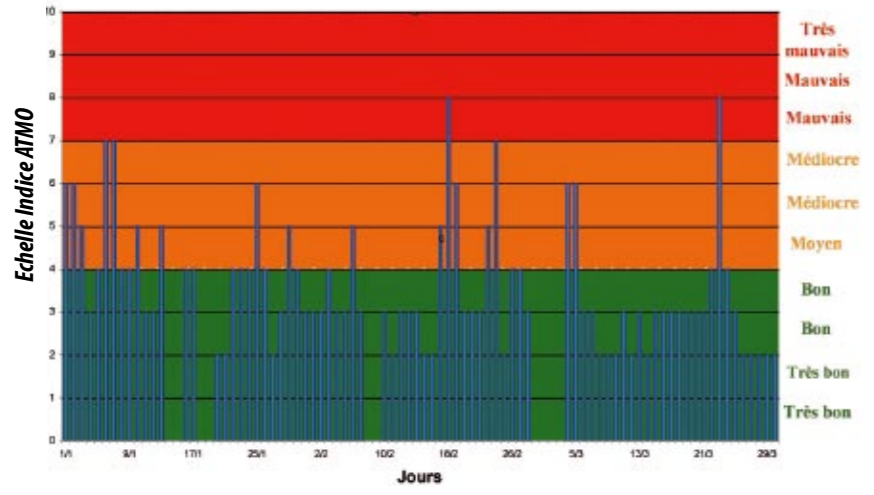


station périurbaine /Abymes

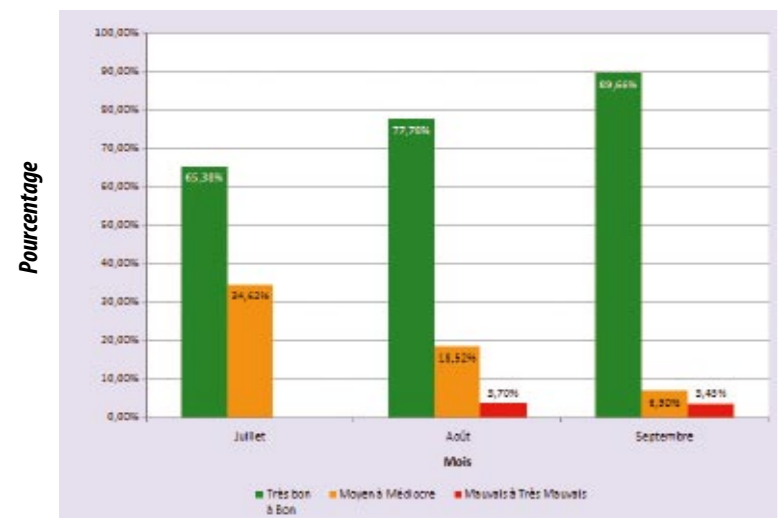
station périurbaine /Pte-à-Pitre

station périurbaine /B-Mahault

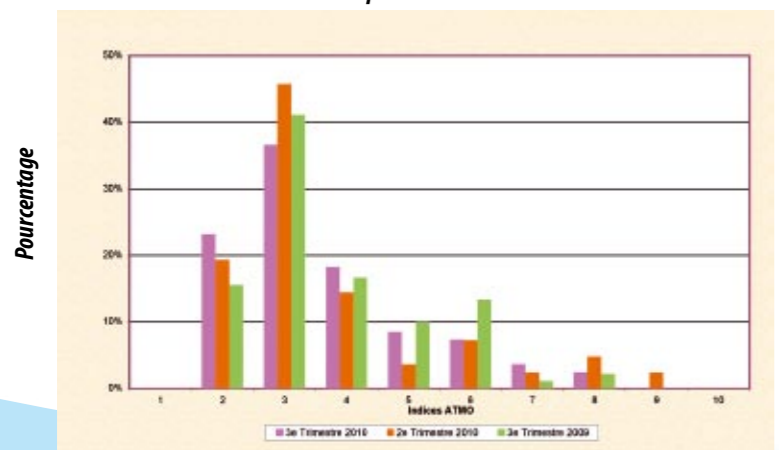
Indice de la qualité de l'air du 3e trimestre 2010



Distribution mensuelle des indices ATMO du 3e trimestre 2010



Fréquence des indices ATMO



Les statistiques du trimestre

Ce 3^e trimestre marque la fin du passage des brumes de sable sur l'ensemble de notre archipel. Ainsi, deux alertes pollution ont été déclenchés ce trimestre les 18 août et 21 septembre. Toutefois l'indice moyen de la qualité de l'air qui est égal à **3,60 nous classe dans un indice bon**. En termes de comparaison l'indice moyen du 2^e trimestre 2010 était de 3,70 (indice bon) et celui du 3^e trimestre 2009 était de 3,80 (indice bon).

Ce 3^e trimestre 2010, les indices ATMO évoluent entre 2 et 8 ce qui correspond respectivement à un air très bon et un air mauvais. Les valeurs obtenues donnent une prédominance pour l'indice 3, qui représente **36,59%** de l'ensemble des indices calculés. L'indice suivant est l'indice 2 (très bon) avec **23,17%** et le plus mauvais indice obtenu pour ce trimestre 8 (mauvais), ne représente que **2,44%** des indices.

Ainsi la classe des indices 1 à 4 (très bon à bon) affichent un taux de **78,05%** par rapport à l'ensemble des indices calculés au cours de ce troisième trimestre 2010.

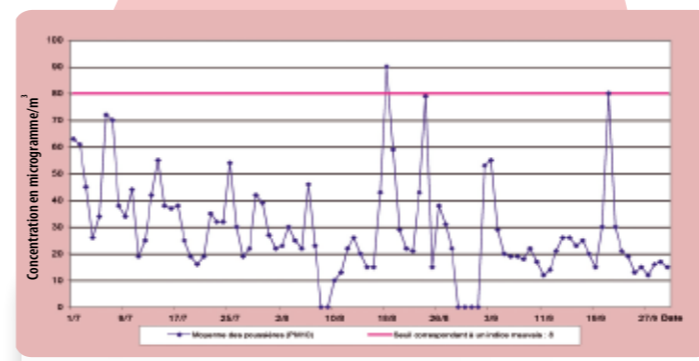
La classe des indices 5 à 7 (moyen à médiocre) représente **19,51%** des indices calculés.

La dernière classe d'indices 8 à 10 (mauvais à très mauvais) représente **2,44%** de l'ensemble des indices.

Notons qu'au cours de ce trimestre nous avons fait face à des problèmes techniques et informatiques qui nous ont privés de données et donc des indices ATMO.

Polluant	Valeur limite journalière pour la protection de la santé humaine	Valeur maximale mesurée pour le trimestre	Nbre de dépassement pour le trimestre
Particules fines (PM10)	50 µg/m ³ – pas plus de 35 jours par an	104 µg/m ³	14
Dioxyde d'azote (NO ₂)	240 µg/m ³ – pas plus de 18 heures par an	24 µg/m ³	0
Ozone (O ₃)	120 µg/m ³ – pas plus de 25 jours par an	113,90 µg/m ³ *	0
Dioxyde de soufre (SO ₂)	25 µg/m ³ – pas plus de 3 jours par an	11 µg/m ³	0

Évolution de la concentration en particules de moins de 10 microns de diamètre (PM10) - Juillet - Août - septembre 2010



Les particules fines (PM10)

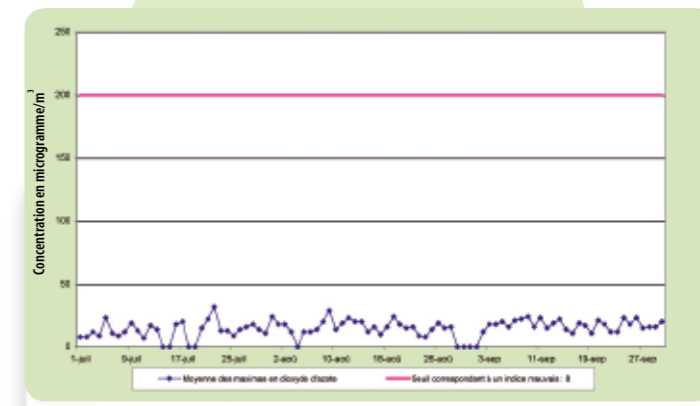
Le seuil d'information et de recommandation correspondant à l'indice 8 a été dépassé à deux reprises ce trimestre.

La concentration moyenne en particules de moins de 10 microns (PM10) pour ce troisième trimestre 2010 est restée stable. Elle est de **30,90 microgrammes/m³** contre 31 µg/m³ pour le 2^e trimestre 2010.

En 2009 pour la même période, la concentration était plus faible (32,40 microgrammes/m³).

Les PM10 proviennent essentiellement des brumes de poussières du Sahara, des transports, des volcans et de l'industrie.

Évolution des maximas horaires en dioxyde d'azote (NO₂) Juillet - Août - septembre 2010



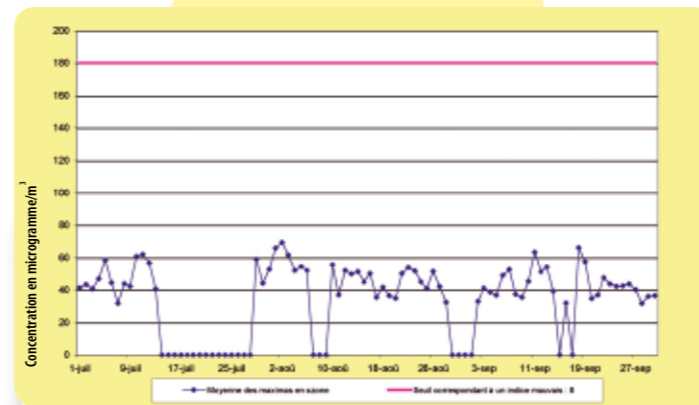
Le dioxyde d'azote (NO₂)

Comme pour les trimestres précédents, nous n'avons pas noté de dépassement du seuil en dioxyde d'azote (NO₂) ce 3^e trimestre 2010. La moyenne des maxima horaires en dioxyde d'azote est équivalente à la moyenne mesurée au deuxième trimestre 2010 : **16,30 microgrammes/m³**. En comparaison, la moyenne des maxima horaires en dioxyde d'azote était de 11,70 microgrammes/m³ au cours du troisième trimestre 2009.

Le NO₂ est un gaz nocif pour la santé. Il provient essentiellement des véhicules et des installations à combustion.

A forte exposition, il peut provoquer des perturbations de la fonction respiratoire, voire des lésions et de l'hyperréactivité chez les asthmatiques.

Évolution des maximas horaires en ozone (O₃) Juillet - Août - septembre 2010



L'ozone (O₃)

Comme pour les trimestres précédents, nous n'avons pas noté de dépassement du seuil en ozone (O₃) ce second trimestre 2010.

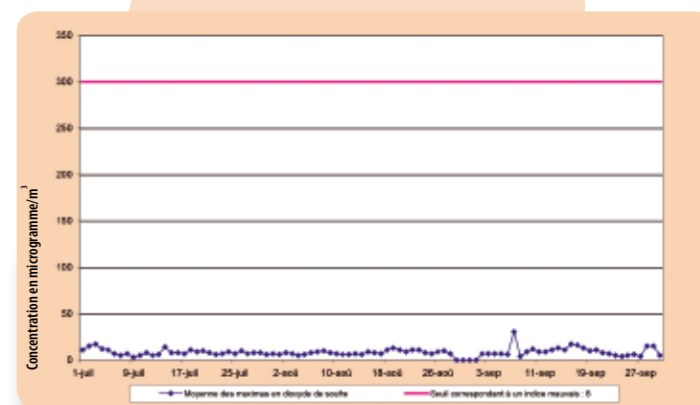
La concentration en ozone a diminué ce trimestre. Ainsi, la moyenne des maxima horaires en ozone est de **46,50 µg/m³**, contre 56 microgrammes/m³ pour le 2^e trimestre.

En 2009 pour la même période, la concentration était légèrement plus élevée (47,20 µg/m³). NB : l'analyseur a connu quelques pannes au cours du trimestre.

L'O₃ est un polluant secondaire qui résulte de la transformation photochimique de polluants primaires : les oxydes d'azote et les composés organiques volatiles (COV).

Ce polluant provoque des irritations oculaires et des altérations pulmonaires. Il modifie la croissance des plantes.

Évolution des maximas horaires en dioxyde de soufre (SO₂) Juillet - Août - septembre 2010



Le dioxyde de soufre (SO₂)

Comme pour les trimestres précédents, nous n'avons pas noté de dépassement de seuil en dioxyde de soufre (SO₂) ce second trimestre 2010.

Ainsi, les quantités relevées restent très largement en dessous du seuil critique. Les moyennes des maxima horaires en dioxyde de soufre pour le 2^e et 3^e trimestre 2010 sont équivalentes **8,80 µg/m³**.

En 2009 pour la même période, la présence de soufre était légèrement plus faible, avec une concentration de 7,20 µg/m³.

Le SO₂ émane surtout des industries, du transport et des volcans.

Il entraîne des problèmes respiratoires et des irritations des voies respiratoires (toux), après une forte exposition.